

Tour de France

Cette année, il passe dans notre village, le 19 juillet. Les coureurs descendront du Bouchet-Mont-Charvin pour finir l'étape au Grand-Bornand.



Attention les deux routes départementales de la commune seront fermées à la circulation au moins 2 heures avant l'heure présumée de passage soit vers 13h00. Elles seront ouvertes, normalement, après le passage.

Maison de la Pomme et du Biscantin

Des travaux de rénovation d'une partie de la charpente (poutres d'origine) et de la toiture se sont révélés indispensables. Un appel d'offre a été lancé en début d'année par la CCVT et c'est l'entreprise Thiaffey-Rencorel qui a été retenue. Les travaux ont débuté fin mai et doivent se poursuivre jusque fin juin. Le conseil municipal a décidé de participer au financement à hauteur de 30% du coût de revient après subventions. A l'heure où nous rédigeons, nous estimons que la Maison de la Pomme et du Biscantin doit être fermée au public, pour des raisons de sécurité, jusqu'au 13 juin. Après cette date, les travaux se poursuivront uniquement à l'extérieur et donc l'intérieur sera à nouveau accessible au public.

Tous au champ

Le C.A.B.S. organise son festival « Tous au champ » édition 2013 **le samedi 6 juillet**. Dès 17h00, le public assistera à une démonstration par les élèves, petits et grands, inscrits aux cours de guitare et de danse sous la direction de leur professeur. Ensuite différents groupes se produiront sur scène ; citons entre autres « King Poireau, Doctor Red, Rockin Diots, La Bestiole... ». Des affiches avec le programme complet vous rappelleront cet événement à ne pas manquer.



Banque alimentaire de Haute-Savoie

Les 29 et 30 novembre 2013, les banques Alimentaires feront appel à la générosité de tous en collectant des denrées alimentaires dans les supermarchés de France.

Comme chaque année, la Banque Alimentaire de Haute-Savoie participera à cette Collecte Nationale et plus de 2000 bénévoles recueilleront pendant ces deux jours les dons des denrées non périssables : café, cacao, conserves de poissons, viandes, légumes et fruits, sucre, confitures, huile, chocolat, etc...

La Banque Alimentaire aura besoin de bénévoles pour cette collecte et aura besoin de chacun de nous pour donner afin d'aider les quelques 55.000 démunis et travailleurs pauvres du département qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Coordonnées :

 **Banque Alimentaire de Haute-Savoie**

28 rue du Vernand

74100 Annemasse

Tel : 04.50.87.01.15

Fax : 04.50.87.01.54

courrier@bancalim74.org www.bancalim74.org



Travaux eau potable La Bottière

La commune a décidé d'alimenter le secteur du Pont du Var depuis le hameau de la Bottière et non plus par le Marais. Un marché de travaux a été signé avec l'entreprise GALLAY René de la Clusaz.

Les travaux auront lieu à partir du 8 juillet 2013 et engendreront des perturbations et des fermetures de route. Tous les habitants concernés sont invités à une réunion d'information le :

Mardi 25 juin à 19h00 en mairie.

Fleurissement

Le 22 mai, des bénévoles aidés d'employés communaux ont préparé, planté et mis en place les jardinières de fleurs qui embellissent notre commune. Que toutes ces personnes soient ici remerciées !

Accessibilité cimetière et église

Des travaux pour l'accessibilité de ces deux édifices ont été réalisés : installation d'une rampe d'accès à l'église, réfection des escaliers du cimetière. Le goudronnage des allées du cimetière est aussi prévu.

L'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir vont être rapidement réalisés.

Depuis le 1^{er} juin 2013, un règlement pour la gestion du cimetière a été mis en place ainsi que des concessions (et des tarifs).

Dorénavant, pour toute inhumation dans le cimetière, les familles auront le choix entre deux durées de concession (15 et 30 ans) ou un emplacement en terrain ordinaire (durée 5 ans). Ces mesures sont aussi valables pour les emplacements déjà occupés.

Chaque famille sera prochainement contactée pour connaître son choix. Vous pouvez aussi dès maintenant vous présenter au secrétariat de mairie pour cette démarche. Vous pouvez aussi trouver toutes ces informations sur le site internet de la commune.

Voici les tarifs instaurés :

- concession 15 ans 250 €
- concession 30 ans 400 €
- columbarium 15 ans 400 €
- columbarium 30 ans 750 €

Subventions

Voici les subventions qui ont été votées cette année :

Coopérative Scolaire	391,25 €
Société d'Economie Alpestre	111,60 €
Sou des Ecoles	1 gratuité de salle par an
Club « Lou Z'Amojeux »	1 gratuité de salle par an
Association « La Farandole »	896,00 €
Centre d'Animation Le Bouchet/Serraval	500,00 €
+ 1 gratuité de salle par an	
Office de tourisme Thônes/Val Sulens	4.442,18€
Association « Gentiânes »	190,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet	430,00 €
Football-club de Thônes	98,00 €
Rugby club de Thônes Aravis	61,25 €
Association "Une vieillesse en or"	61,25 €
Association « L'entraide »	300,00 €
Thônes Basket	73,50 €

soit au total 7.555,03€



Taxes locales

Les taux des taxes pour la commune n'ont pas été augmentés. Pour rappel ils sont de :

taxe d'habitation	18,97 %
taxe foncière (bâti)	12,99 %
taxe foncière (non bâti)	75,59 %
cotisation foncière des entreprises	22,65 %

Plantes invasives : la renouée du Japon, la balsamine, le buddléia



La renouée du Japon une plante vivace qui peut atteindre 4 mètres de haut. Son système racinaire peut atteindre 4 mètres de profondeur.

Ses feuilles en forme de cœur et ses grappes de fleurs blanches sont facilement reconnaissables. Largement présente dans nos vallées, en bordure de routes et de cours d'eau, la renouée du Japon se propage principalement par ses rhizomes (racines).

Son développement a un impact considérable : accès difficile aux berges, uniformisation du paysage, la rivière n'est plus visible, diminution de la biodiversité par étouffement de la flore locale, fragilisation des berges du fait de l'enracinement superficiel, diminution de la capacité d'accueil des milieux aquatiques.

8 principes de lutte : ne pas planter de renouée, ne pas traiter chimiquement (interdit à moins de 5 m des cours d'eau), ne pas broyer grossièrement les tiges, ne pas transporter les tiges et les rhizomes, ne pas déposer de remblais infestés de rhizomes ou de bouts de tiges, ne pas laisser de berges nues/éviter les coupes à blanc, revégétaliser d'urgence, ne pas laisser de débris de renouée piégés dans les outils ou roues de véhicules, ne pas se décourager !!

La renouée n'est pas la seule plante invasive présente sur le secteur : il y a aussi la balsamine de l'Himalaya (impatience) et le buddléia de David (arbre à papillon).

Voirie

Les travaux de goudronnage de la voirie ont été confiés à l'entreprise Colas pour un montant de 55.774,90 € T.T.C. Il s'agit de bouchage de nids de poules, de la reprise d'affaissements, la réalisation d'une surlargeur, la réalisation d'un pontage de fissures et la réalisation de tapis d'enrobés.

Pique-nique du Sappey

Le dimanche 9 juin le CABS et les GENTIÂNES ont organisé une sortie pique-nique au Sappey. Pas moins de 60 personnes étaient présentes au départ à La Sauffaz vers 10h30 ; ainsi que 5 ânes ! Tout le monde est arrivé au sommet vers midi. Même si chacun devait apporter son pique-nique, là-haut un barbecue avait été préparé. La pluie est arrivée pendant le repas mais elle n'a pas réussi à entamer le moral des participants puisque Fred Boisier a mis à disposition un abri et offert le café. Philippe Bunod qui avait apporté un orgue de barbarie a contribué aussi à la bonne humeur. Vers 17h00, tout le monde est redescendu, bien mouillé mais heureux d'avoir vécu une journée très conviviale.